

Cote du document: EB 2011/104/R.5
Point de l'ordre du jour: 5 a) i)
Date: 24 novembre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-neuvième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luciano Lavizzari
Directeur du Bureau indépendant
de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: l.lavizzari@ifad.org

Transmission des documents:

Kelly Feenan
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2058
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-neuvième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la soixante-neuvième session du Comité de l'évaluation, tenue le 7 octobre 2011.
2. Tous les membres du Comité ont participé à la session (Burkina Faso, Canada, France, Inde, Indonésie, Irlande, Mexique et Norvège), à l'exception du Nigéria. Le Comité a souhaité la bienvenue au représentant de la Norvège, qui a remplacé celui des Pays-Bas au sein du Comité à l'issue de sa soixante-huitième session. Il a également salué la présence des nouveaux représentants du Canada, de la France, de l'Indonésie et du Mexique.
3. Des observateurs du Brésil, de Chine et de Chypre étaient également présents. Ont également pris part à la réunion le Vice-Président adjoint responsable des programmes du FIDA, du Département gestion des programmes (PMD); le Directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE); le Secrétaire du FIDA; le Directeur de la Division Asie et Pacifique; et d'autres fonctionnaires du FIDA.
4. Huit points étaient inscrits à l'ordre du jour: i) projet de procès-verbal de la soixante-huitième session du Comité de l'évaluation; ii) programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 d'IOE; iii) évaluation du programme de pays pour le Yémen; iv) validation du rapport d'achèvement du Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise en Indonésie; v) rapport de synthèse sur l'action du FIDA en matière de supervision directe et d'appui à l'exécution des projets financés par le Fonds; vi) rapport de situation concernant le plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations de l'examen par les pairs du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA; vii) exposé oral de la direction concernant l'élaboration de la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes; et viii) questions diverses.
5. **Projet de procès-verbal de la soixante-huitième session du Comité de l'évaluation.** Le Comité a examiné le document EC 2011/69/W.P.2, contenant le procès-verbal de la soixante-huitième session du Comité de l'évaluation, pour approbation par les membres. Le procès-verbal a été approuvé, moyennant quelques changements au paragraphe 6, demandés par le délégué du Canada. Ces changements figurent dans le compte rendu in extenso de la session.
6. **Programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et plan indicatif pour 2013-2014 du Bureau indépendant de l'évaluation.** Le Comité a examiné le document EC 2011/69/W.P.3, contenant le programme de travail et budget axé sur les résultats pour 2012 et le plan indicatif pour 2013-2014 d'IOE, dont la version finale sera soumise au Comité d'audit et au Conseil d'administration, respectivement en novembre et en décembre 2011.
7. Le Comité a noté que les objectifs proposés par IOE, les résultats de gestion de la division, ainsi que le programme de travail et budget pour 2012, avaient déjà été examinés par le Comité de l'évaluation, le Comité d'audit et le Conseil d'administration en septembre 2011 et qu'ils avaient fait l'objet d'un large consensus.
8. À la suite d'une question du Comité, IOE a précisé qu'un nouveau critère d'évaluation concernant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes avait été introduit en 2011, au regard duquel chaque évaluation devait rendre compte de la performance des projets financés par le FIDA et des programmes de pays. En outre, IOE a informé le Comité que le Bureau comptait élaborer un rapport de synthèse sur la question de la parité hommes-femmes, pour donner suite à l'atelier organisé sur ce thème dans le cadre d'une réunion du Groupe conjoint

- d'évaluation des banques multilatérales de développement, tenue à Washington, D.C., en novembre.
9. S'agissant du budget relatif aux évaluations des programmes de pays (EPP), IOE a précisé qu'une approche différenciée était suivie en matière d'allocation de fonds pour chacun de ces exercices. Les facteurs pris en compte aux fins de ces affectations étaient les suivants: i) taille du portefeuille de pays; ii) contexte national; iii) éléments d'appréciation disponibles; et iv) représentation régionale.
 10. Concernant l'apprentissage et la gestion des savoirs, IOE a souligné l'importance qu'il attachait au renforcement de sa contribution à ces thématiques pour faire en sorte que les recommandations et les leçons issues des évaluations soient dûment prises en compte lors de la formulation de nouvelles opérations, politiques et stratégies. Par exemple, à l'issue de chaque EPP, IOE organise dans le pays visé une table ronde nationale dont les résultats permettent d'étayer l'élaboration du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP).
 11. IOE a fait mention d'un certain nombre d'initiatives visant à contribuer au renforcement des capacités d'évaluation, par exemple: participation d'administrateurs nationaux aux missions d'évaluation à des fins d'apprentissage; contribution à des initiatives régionales d'évaluation telles que le Programme international de Shanghai pour la formation à l'évaluation du développement (SHIPDET); et apports méthodologiques visant à renforcer les capacités de l'unité d'impact auprès du Ministère jordanien de l'agriculture, dans le cadre de l'EPP correspondante.
 12. **Évaluation du programme de pays pour le Yémen.** Le Comité a examiné l'EPP pour le Yémen, ainsi que les observations formulées par la direction du FIDA. Il a félicité IOE pour le rapport de grande qualité établi dans des circonstances difficiles dans le pays et a loué la direction du FIDA et les partenaires concernés pour les opérations mises en place et soutenues dans ce pays en proie à un grave conflit de longue date.
 13. Les membres ont reconnu les défis liés aux activités menées dans les États fragiles, ainsi que les complications qui ont surgi dans un tel contexte. À cet égard, le Comité a recommandé que le FIDA procède à une analyse plus complète des risques au moment de la conception, y compris à une évaluation des risques de non-engagement.
 14. IOE a précisé que chaque évaluation comprenait un parcours rigoureux d'éléments concrets visant à permettre au lecteur d'apprécier la manière dont les recommandations étaient liées aux principales conclusions de l'évaluation et comment ces conclusions étaient à leur tour fondées sur les principales constatations figurant dans le rapport d'évaluation. L'attention des membres a été attirée sur la présence dans l'EPP pour le Yémen de renvois clairs aux numéros de paragraphes, permettant d'établir un lien entre les recommandations, les conclusions et les constatations.
 15. Le Comité a pris note de l'amélioration de la performance des opérations récentes au Yémen, y compris la priorité accrue donnée à la création d'emplois, au développement des filières et au partenariat public-privé.
 16. Enfin, IOE a illustré l'approche minutieuse adoptée dans l'attribution de notes pour chaque critère d'évaluation, qui comportait notamment un processus rigoureux d'examen par les pairs au sein d'IOE pour réduire la variabilité interévaluateur, ainsi que des discussions entre tous les membres de l'équipe d'évaluation avant la mise au point définitive du rapport.
 17. **Validation du rapport d'achèvement du Programme de développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise en Indonésie.** Le Comité a examiné le document EC 2011/69/W.P.5 relatif à la validation par IOE du rapport d'achèvement (RAP) du Programme de

développement intégré participatif en zone non irriguée dans le contexte de l'après-crise en Indonésie.

18. Le directeur d'IOE a tout d'abord donné un aperçu de la finalité, des objectifs et des aspects méthodologiques de ce nouveau type d'évaluation des projets. Le Comité s'est félicité de l'examen du rapport de validation, qui était le premier soumis à son attention depuis l'adoption de la nouvelle stratégie d'évaluation des projets.
19. Les débats ont porté sur la façon dont les notes au regard des différents critères d'évaluation devaient être attribuées dans le cadre de la validation des RAP lorsque les éléments d'information relatifs aux résultats obtenus étaient insuffisants. Le Comité a noté que cet aspect était important et méritait une plus ample réflexion.
20. IOE a informé le Comité que le prochain Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI), qui sera soumis au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration plus tard dans l'année, pourrait inclure une section sur les problèmes systémiques liés à l'élaboration des RAP, ce qui permettrait à la direction d'améliorer la qualité de ces documents à l'avenir.
21. **Rapport de synthèse sur l'action du FIDA en matière de supervision directe et d'appui à l'exécution des projets financés par le Fonds.** Le Comité a examiné et accueilli favorablement le rapport de synthèse sur l'action du FIDA en matière de supervision directe et d'appui à l'exécution des projets financés par le Fonds. Il a également noté avec satisfaction que le rapport de synthèse serait pris en compte dans la prochaine évaluation au niveau de l'institution (ENI) de la supervision directe et de l'appui à l'exécution qui sera conduite par IOE en 2012-2013.
22. Exprimant sa satisfaction pour la bonne qualité de ce rapport, le Comité a formulé un certain nombre d'observations dont une synthèse est donnée ci-dessous, avec des précisions supplémentaires fournies par IOE et la direction du FIDA:
 - a) le Comité a félicité le FIDA pour la mise en œuvre de la politique de supervision et d'appui à l'exécution et a suggéré qu'IOE évalue, dans le cadre de l'ENI, si l'approche adoptée par le FIDA en matière de supervision directe doit être normalisée ou si elle doit au contraire être adaptée aux besoins de la région ou du pays. La supervision directe devrait également être étendue au programme de dons;
 - b) il a été posé la question de savoir si la prochaine ENI devait évaluer la supervision du programme de pays dans son ensemble ou se concentrer uniquement sur la supervision des projets;
 - c) le Comité a obtenu l'assurance que la dimension "risque" de la supervision dans les États fragiles était actuellement prise en compte au moment de la conception des projets; et
 - d) le Comité a été informé que l'ENI se pencherait également sur un éventuel changement de paradigme, en évaluant si la supervision directe représentait la meilleure option pour le Fonds.
23. **Rapport de situation concernant le plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations de l'examen par les pairs du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA.** Les délibérations du Comité sur le rapport de situation concernant le plan d'action pour la mise en œuvre des conclusions et recommandations de l'examen par les pairs du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA (EC 2011/69/W.P.7) ont fait l'objet d'un rapport distinct (EB 2011/104/R.7).

24. **Exposé oral de la direction concernant l'élaboration de la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes.** La direction du FIDA a présenté un exposé oral concernant l'élaboration de la politique du Fonds en matière de parité hommes-femmes.
25. La direction a informé le Comité que la politique du FIDA en matière de parité hommes-femmes serait présentée au Comité de l'évaluation et au Conseil d'administration, à leurs sessions respectives de décembre 2011.
26. La direction a fait état de certains des problèmes rencontrés dans le cadre de l'élaboration de cette politique, en particulier: i) difficulté dans l'identification des bonnes pratiques en matière de parité hommes-femmes; ii) difficulté à établir dans quelle mesure ces problématiques doivent être abordées au siège et dans les pays; et iii) difficulté à trouver des partenaires qui soient au fait de ces questions dans le cadre du développement agricole et rural.
27. Le Comité s'est félicité de l'exposé présenté par la direction et a invité le Fonds à consacrer tout le temps nécessaire à l'élaboration d'un document de qualité à présenter en décembre 2011.
28. **Questions diverses.** Le Comité a examiné la proposition de reporter la soixante-dixième session du Comité de l'évaluation du lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre 2011.
29. Le Comité est convenu de reporter la soixante-dixième session du Comité de l'évaluation au 9 décembre 2011, ainsi qu'il a été proposé.